

L'ANALYSE D'UNE SITUATION DE TRAVAIL SELON LA DEMARCHE ERGONOMIQUE

CETTE ANALYSE PERMET D'IDENTIFIER LES EFFETS POSITIFS ET NEFASTES POUR L'OPERATEUR ET L'ENTREPRISE, AFIN DE PROPOSER DES MESURES D'AMELIORATION EN TERMES DE SANTE ET DE SECURITE, SANS NUIRE A L'EFFICACITE DU TRAVAIL.

L'opérateur est un acteur ergonomique dans la mesure où il contribue à l'amélioration de sa situation de travail, en informant sa hiérarchie, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail... de tout dysfonctionnement ou possibilité de réduire et/ou de supprimer des dangers.

I ERGONOMIE : DEFINITION :

C'est la science qui étudie les relations entre l'homme et son outil de travail. Certaines personnes en ont fait leur métier, ce sont des ergonomes. La démarche ergonomique étudie un poste de travail.

II LES ETAPES DE CETTE ANALYSE :

Étape 1 Décrire la situation de travail : **Schéma de compréhension**

Renseigner le schéma de compréhension de la situation de travail :

- déterminants « opérateur » et « entreprise » ;
- travail prescrit ;
- travail réel (tâches et activités réelles) ;
- effets réels ou supposés sur l'opérateur et sur l'entreprise.

Étape 2 Analyser le travail réel : (fléchage)

Cette étape consiste à établir les liens de causalité qui existent entre les différentes composantes de la situation de travail décrite précédemment.

Étape 3 Formuler une hypothèse :

Cette étape se fait en partant des déterminants vers les effets via le travail de l'opérateur. L'hypothèse s'articule toujours en 3 points :

- Il semble que l'opérateur (lister les déterminants impliqués)
- ... soit amené à (lister les éléments du travail réel impliqués)
- ... ce qui pourrait entraîner (indiquer l'effet choisi)

Étape 4 Valider l'hypothèse :

Choisir des outils de validation pertinents afin de valider l'hypothèse formulée précédemment :

- témoignages
- mesures (exemple : carte de bruit,...)
- chronogrammes
- tracé des déplacements...
- photos, vidéos, radiographies (scanner, IRM, etc.)
- certificats médicaux, extraits de presse, etc.

Étape 5 Proposer des solutions concrètes pour améliorer la situation de travail

Ces mesures de prévention devront être adaptées à l'effet choisi, justifiées et classées (niveau de prévention, etc)

III AUTRES POINTS A RETENIR

Il faut :

- 1 Comprendre et savoir définir les termes (déterminants opérateur etc.)
- 2 Faire la distinction entre « travail prescrit », « travail réel », « tâche » et « activité »
- 3 Comprendre l'importance des « facteurs déterminants » dans la formulation d'une hypothèse.
- 4 Il faut faire preuve de réalisme, mais aussi parfois d'imagination et d'inventivité, pour proposer des mesures d'amélioration.

